

Seul le prononcé fait foi

## Discours d'Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la présentation de *Création en cours*

Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Bienvenue au ministère de la Culture et de la Communication.

Je suis très heureuse de vous voir toutes et tous réunis aujourd'hui, de mettre enfin des visages sur une belle idée qui occupe nos esprits depuis près de six mois maintenant.

Vous êtes la première promotion de *Création en cours*. Je vous félicite d'avoir été sélectionnés, car vous étiez je crois plus de 600 à répondre à cet appel à projets !

Vous avez toutes et tous choisi de vous consacrer à des métiers artistiques, où la recherche, la création se pensent au quotidien dans une remise en cause permanente mais nécessaire. Cette liberté de créer nous est chère, nous pensons qu'elle est au cœur de notre modèle de société.

La diversité des secteurs de la culture que vous représentez est à mes yeux porteuse de beaux espoirs, de belles promesses. C'est vous qui demain allez transformer notre vision du monde, de la vie en société, de la ville, de notre environnement. Nous comptons sur vous !

Pour certains d'entre vous, choisir cette voie était sans doute un pari risqué et peut-être vos parents n'étaient pas très rassurés à l'idée de vous voir embrasser une telle carrière.

Pourtant nos 100 écoles de l'enseignement supérieur culture qui délivrent plus de 40 diplômes nationaux affichent pour leurs 10 000 diplômés qui sortent chaque année un taux d'insertion de plus de 80% dans les trois ans, tous secteurs confondus. Voilà donc une idée reçue, encore une, à combattre !

Bravo donc pour votre persévérance, votre travail, et aussi pour votre audace. C'est cette audace qui devra toujours guider vos choix et vos projets ! Et c'est sans doute encore cette même audace qui vous a conduit à participer à cette opération nationale !

*Création en cours* est une opération que nous portons avec la ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem, *qui vous a adressé un message vidéo qui sera projeté dans quelques minutes*.

Son but, vous le connaissez bien maintenant, est d'intensifier la présence des artistes dans l'école, de donner la chance aux enfants des territoires les plus éloignés de la culture de participer, avec vous, à une belle et grande aventure collective.

Nous avons à cœur de respecter certains équilibres, entre femmes et hommes d'abord, mais aussi un équilibre entre les départements qui sont quasiment tous pris en compte dans la répartition des résidences, y compris les outre-mers.

Enfin nous voulions avoir une diversité de disciplines artistiques représentées. Des projets peu habituels à l'école ont été retenus, portés par des architectes, des designers textiles, des artistes numériques, des animateurs en stop-motion, des cirassiens, etc.

La culture n'est pas absente des établissements scolaires. Elle y est même très présente. Un parcours d'éducation artistique est aménagé depuis 2015 pour sensibiliser les jeunes à l'art et à la culture, dès l'école. Des centaines de projets y sont menés chaque année, par des artistes, des professionnels de la culture, des enseignants, ou des jeunes engagés dans des missions de service civique.

En cinq ans le gouvernement aura doublé les moyens en faveur de l'éducation artistique et culturelle pour permettre à un jeune scolarisé sur deux, au sein même de l'école, d'avoir un contact direct avec les arts et la culture.

Ce qui est nouveau avec Création en cours, c'est que ce projet repose d'abord sur de jeunes artistes.

Il vous revient donc de construire un projet *sur-mesure* avec une école, une classe, sur la base de la proposition que vous nous avez rédigée en novembre dernier et qui a séduit le jury.

Olivier Meneux, directeur général des *Ateliers Médicis* et coordinateur de ce projet vous en parlera plus en détail, mais je veux insister sur une dimension importante de cette résidence : celle du dialogue.

Vous allez, avant même d'entamer le travail concret parler, échanger avec les enseignants, les équipes pédagogiques, et toutes ces personnes qui composent la communauté éducative.

Votre intervention va sans doute bouleverser l'ordre établi dans la classe. Car souvent se révèlent dans les ateliers artistiques des compétences et des intérêts insoupçonnés, des enseignants mais aussi des élèves eux-mêmes.

En Seine-Saint-Denis, un département qui mène depuis dix ans une politique active de résidences à l'école, les enseignants reconnaissent volontiers que ce type de rencontre dans la durée entre un artiste et des élèves, outre qu'elle amène de la nouveauté dans la classe, peut parfois bouleverser la hiérarchie entre les élèves : certains d'entre eux, qui s'ennuyaient jusque-là ou qui éprouvaient des difficultés, peuvent « se révéler » au contact d'un artiste, retrouver goût à l'école, découvrir une vocation artistique même.

Il vous faudra travailler votre projet pour qu'il ouvre un espace de dialogue avec les jeunes que vous embarquerez dans le processus de création, en l'articulant aussi avec le travail des enseignants, afin que ceux-ci y puisent de la matière pour leurs enseignements.

Votre projet doit trouver sa place dans l'école, mais il doit à tous prix garder son originalité, je veux insister là-dessus.

La résidence que vous allez vivre dans les prochaines semaines va se dérouler dans une école probablement peu coutumière des projets d'éducation artistique. Cela nécessitera sans doute un temps pour trouver un langage commun.

Grâce à cette expérience, et c'est tout ce que je souhaite, certains des enfants que vous allez rencontrer auront peut-être envie de rejoindre plus tard des filières de l'enseignement supérieur culture, d'autres deviendront amateurs éclairés, mais tous auront pu comprendre que l'art, la culture est à leur portée.

Allez encore plus loin : incitez les à pousser la portes des théâtres, des cinémas, des musées, des bibliothèques, Jouez ce beau rôle de passeur !

Nous faisons aussi le pari que chacun de vous, confronté à cette expérience, progressera dans ses pratiques et verra son métier sous un nouveau jour. Je suis sûre encore que, sur un plan plus personnel, ce sont de très beaux moments que vous vous apprêtez à vivre avec les enfants et les adolescents, des moments de partage qui vous changeront aussi.

Je tenais aussi à vous dire que cette opération, pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions et porte tous ses fruits, est bien accompagnée.

Les écoles seront épaulées par les directions académiques et les inspecteurs généraux. Vous le serez par *Ateliers Médicis* bien sûr mais également, dans la proximité, par la Direction régionale des affaires culturelles implantée dans la région où se trouve l'école, à qui nous avons demandé de vous rencontrer dans les prochains jours (certains des directeurs sont présents ce matin). Vous pourrez compter sur leur écoute et leur soutien.

J'aimerais aussi ce matin vous entendre, c'est pourquoi j'ai souhaité que deux d'entre vous nous disent quelques mots :

Gwenaél PROST, de L'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) de Rennes, en résidence « arts plastiques » en Haute-Vienne ; Amandine RIOU, de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Lyon, en résidence « architecture » dans l'Ain ; Je vous en remercie.

J'ai aussi demandé à deux responsables d'écoles supérieures d'art deux directeurs d'écoles supérieures de nous dire comment de leur côté cette opération a été reçue. Nous entendrons donc Claire LASNE-DARCUEIL, directrice du Conservatoire national supérieur d'art dramatique(CNSAD) de Paris ainsi que Sylvie CORREARD, responsable concours et enseignement supérieur à la FEMIS.

Pour finir, je voudrais citer *Eloge de la transmission*, ce magnifique livre où Georges Steiner dialogue avec un professeur de banlieue, et je veux en extraire cette belle phrase : « *Faire acte de poésie, c'est quitter la théorie pour l'expérience* ».

L'aventure s'annonce exaltante.

Belles « créations en cours » !

### Contact

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse  
01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)